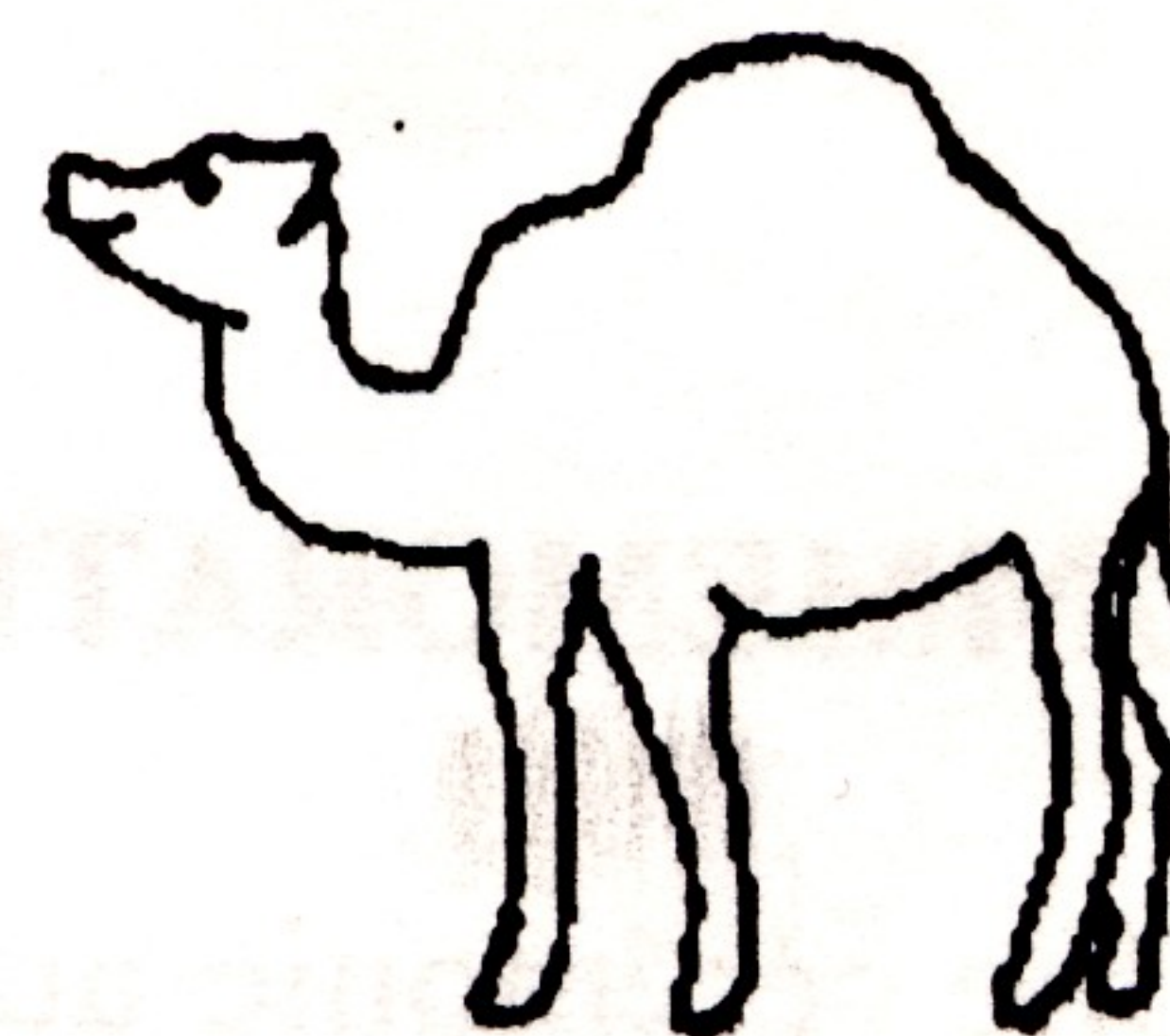


**DROM, mai 2001**



## **COMMUNIQUE DE LA MAIRIE**

### **SALLE DES FETES**

La gestion de la salle des fêtes est maintenant confiée à Jean-Pierre BLONDEAU (04.74.30.65.12), à qui il convient désormais de s'adresser pour toute demande de renseignement, réservation et location. En cas d'absence, il est secondé par Yves GUILLEMOT (04.74.30.69.22).



### **ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

La station d'épuration est en service depuis le 19 avril dernier et les raccordements au réseau de collecte peuvent être effectués. Les usagers concernés en ont été informés ; il convient toutefois de préciser que, pour exécuter leurs travaux de raccordement au collecteur, ils peuvent solliciter les entreprises ayant réalisé cet équipement public (Pettini, à Cerdon : M. TSOUKALAS, 04.74.39.96.55 ou 06.07.13.11.03). En cas de travaux réalisés par une autre entreprise (ou par l'utilisateur lui-même), ils devront être vérifiés par l'adjoint chargé de l'assainissement, Alex GENIN (04.74.30.63.34), qui constatera la conformité des canalisations et des branchements avant leur enfouissement.

### **ECOLE**

Bientôt les grandes vacances ! Mais, si septembre est encore loin, c'est le moment d'inscrire les enfants à l'école publique pour la rentrée 2001. Quelle que soit leur « affectation » (école primaire de Drom ou accueil en maternelle à Jasseron, dans le cadre d'une convention entre les deux mairies), **tous** les enfants concernés doivent être inscrits à la mairie de Drom, seule habilitée à enregistrer les demandes (les mardis et vendredis de 15 H à 18 H, pendant le mois de mai).

